

## **Guide Technique EVA3**

# Demande de promotion (CRHC/DR1/DRE) des chercheurs Inserm 2021

Vous devrez vous connecter à https://eva3-accueil.inserm.fr/sites/eva/Pages/default.aspx



Choisissez l'onglet "Vie du chercheur", puis "Promotion"



Nous vous invitons à lire les informations disponibles au sujet des demandes de promotions pour l'année 2021.

Les dates d'ouverture de la campagne de promotion des chercheurs Inserm pour 2021 sont :

- Ouverture le 3 juin 2021 à 10h,
- Clôture le 05 juillet 2021 à 17h.

Contacts:
DESP: evaluation.desp@inserm.fr
DRH: eval-chercheurs.drh@inserm.fr



## Accéder à votre compte EVA3

Via la page d'accueil d'Eva3 ("Se connecter à EVA3") ou via https://www.eva3.inserm.login



Pour vous connecter, veuillez saisir votre adresse email de l'Inserm (<u>prenom.nom@inserm.fr</u>) et le mot de passe associé à cette messagerie. Vous ne pouvez déposer une demande de promotion qu'avec votre compte lié à votre adresse mail Inserm.

Si vous avez oublié votre mot de passe, veuillez contacter la hotline <a href="mailto:support.dsi@inserm.fr">support.dsi@inserm.fr</a> ou le +33(0)1.55.74.31.95.

## Constitution de votre dossier de demande de promotion

Vous pourrez vous inscrire dès l'ouverture du processus via les tuiles "Espace chercheur (Inserm)" et "Promotion 2021". Cliquez à chaque fois sur la phrase en bas de la tuile.







Une fois que vous aurez validé votre inscription, un mail de confirmation vous sera envoyé.

Vous pouvez alors constituer votre dossier de demande de promotion, qui se compose de votre CV EVA3 ("**Mon CV**"), de fiches à saisir en ligne et de documents à télécharger, puis à verser dans votre dossier.

#### Mon CV

**Le CV**: <u>commun à tous les dispositifs</u> (activité, promotion, PEDR...), il peut être actualisé en continu, quelles que soient vos démarches sur EVA3.

Il contient l'ensemble des éléments de votre parcours professionnel (Etat Civil, Cursus, Production, Activité de valorisation, d'Animation, de Direction ...). Il peut être saisi et mis à jour à tout moment en accédant à votre espace personnel.

Les données de votre « CV » sont sauvegardées d'une année sur l'autre ; vous pouvez les actualiser.

Contacts:
DESP: evaluation.desp@inserm.fr
DRH: eval-chercheurs.drh@inserm.fr



Seules les fiches 1 à 5 du CV sont obligatoires. Nous vous conseillons néanmoins de les mettre à jour les autres fiches si vous êtes candidat à une promotion ou à la PEDR. De même, cette saisie peut être adaptée en fonction de votre évaluation (par exemple pour une évaluation d'activité à 5 ans, vous pouvez ne renseigner que les activités de vos 5 dernières années).

Vous pouvez à tout moment imprimer votre CV depuis la tuile « Télécharger en PDF [mon CV] » présente dans « Espace - Chercheurs (Inserm) ». Cliquer sur « s'inscrire » pour une première impression ou « accès au processus ».

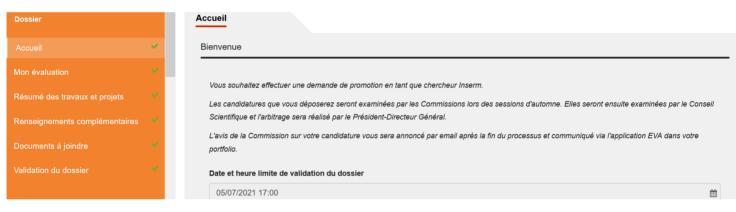
Les données du CV peuvent être saisies sans ordre chronologique ; l'ordre chronologique sera rétabli automatiquement à la restitution des données au format PDF et à l'impression.

Lorsque tous les champs obligatoires d'une fiche ont été renseignés et enregistrés, le symbole 🔼 devient



## Fiches à saisir en ligne/document à renseigner

Illustration de votre dossier "Promotion" :



Lorsque vous enregistrez une fiche dont tous les champs obligatoires ont été renseignés, le symbole A devient

Les documents à joindre (et à verser dans la fiche du même nom) sont téléchargeables à partir la page d'accueil d'EVA3 ou via un lien de la fiche "Accueil".

La dernière fiche "Validation du dossier" permet de valider également votre CV (pensez à bien le saisir et ou l'actualiser). Une fois la case cochée, le bouton "Transmettre le dossier" apparaît ; un mail vous est envoyé. Votre candidature ne sera effective qu'une fois que vous aurez cliqué sur ce bouton.

Si un ou des champs d'une des fiches du CV obligatoire (fiches 1 à 5) n'ont pas été renseignés, vous ne pourrez transmettre votre dossier et vous devrez les remplir avant de pouvoir efficacement faire cette dernière étape.

#### Une fois votre dossier de candidature validé et transmis

La date de validation du dossier se renseigne automatiquement à la validation. Au moment de cette transmission l'ensemble des fiches du CV est figé. Les fiches apparaissent dans votre dossier et seront accessibles aux évaluateurs de votre dossier.

Il est possible de modifier votre dossier de candidature jusqu'à la date de clôture du processus (05 juillet 2021). Cependant, après toute modification (Fiches et/ou CV), n'oubliez pas de cliquer à nouveau sur le bouton "Transmettre le dossier".

Contacts: DESP: evaluation.desp@inserm.fr DRH: eval-chercheurs.drh@inserm.fr 101, rue de Tolbiac 75654 Paris cedex 13 Tél. +33 (0)1 44 23 60 00

Page 3 sur 3